

Le Goéland aide les personnes fragilisées

Jeudi, lors de l'assemblée générale de l'association, son nouveau directeur, Olivier Bleuzé, a présenté les perspectives pour 2019.

Trois questions à...

Olivier Bleuzé,
directeur de l'association
Le Goéland.

Pouvez-vous nous rappeler les actions du Goéland ?

Le Goéland travaille à la promotion et au soutien des jeunes et des adultes en difficulté, à l'épanouissement de leur personnalité, et à leur insertion sociale. Son champ d'action est vaste parmi un public des plus vulnérables. En 2018, 2 015 personnes ont été accueillies et accompagnées, contre 1 933 l'année précédente.

Quarante salariés et 24 bénévoles œuvrent dans cette activité, au sein de neuf entités. Le patrimoine immobilier du Goéland, composé de bureaux, d'espaces d'accueil et de logements, représente un parc de 92 lieux répartis sur l'ensemble du territoire.

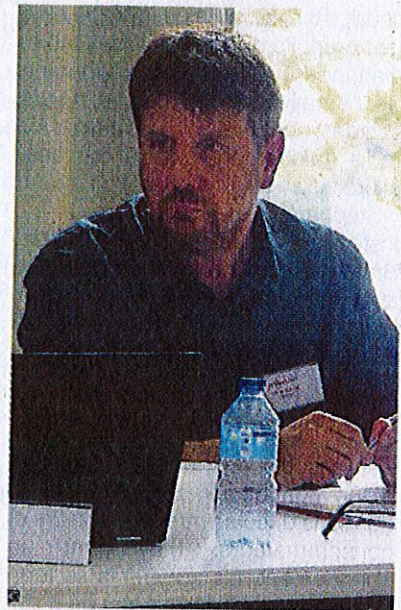
Sur quels points souhaitez-vous renforcer votre vigilance ?

Il nous faut aller inconditionnellement vers les publics les plus en difficulté ou fragiles. Il est nécessaire de contribuer à partager les observations, et recenser et analyser les besoins pour adapter l'offre de services : centre parental, logement, pension de famille, en faisant évoluer l'offre de service vers un accompagnement à domicile.

Les différentes missions et les services de l'association doivent être sécurisés financièrement et administrativement. Nous devons agir pour valoriser l'utilité sociale de l'activité de l'association.

Quelles sont les perspectives pour 2019 ?

Reconnaître, au sein du CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), des places dédiées à



Olivier Bleuzé a pris la direction du Goéland, après le départ à la retraite de Pascal Dréano-Delale, en mars.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

l'accueil de personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Avancer dans l'implantation du projet maison relais, et de la relocalisation du siège.

Soutenir et renforcer la participation citoyenne des personnes accueillies, ce qui a été initié au moment du Grand débat national, et faire remonter les demandes.

Rechercher de nouvelles configurations dans un processus de décloisonnement, dans le domaine de l'accès et du maintien dans le logement, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, de l'accès aux loisirs et à la culture.

Et s'engager dans une démarche de contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, avec les services de l'État.